

Saint-Etienne, le 12 février 2020

Monsieur le Secrétaire

Mesdames et Messieurs les adhérents du SNUipp-FSU Loire

Le projet municipal de la liste « Le temps de l'Écologie », consacre une grande attention au devenir des écoles de la ville.

Notre liste Le temps de l'écologie rassemble des écologistes et des citoyens, elle est soutenue par les partis suivants : Cap21-Carrefour des citoyens, Europe Écologie Les Verts, Génération Écologie, Les Écologistes Indépendants de la Loire, Urgence Écologiste.

L'état actuel des écoles stéphanoises nécessite un investissement important pour leur remise à niveau et leur adaptation aux conditions climatiques à venir.

Notre projet propose la création, « d'Ecoles Oasis », ce qui recouvre une volonté de voir ces lieux d'enseignement, largement végétalisés et dégoudronnés.

Mais au-delà de l'investissement dans l'immobilier et l'aménagement des locaux, c'est à l'amélioration des conditions d'enseignement que nous nous attacherons en associant les parties prenantes de l'école. Nous travaillerons avec les enseignants bien sûr, mais aussi l'inspection d'académie, et les associations de parents d'élèves. Nos élus en charge de cette responsabilité au sein de notre équipe seront impliqués.

Nous consacrerons un budget annuel d'investissement de 10 millions d'euros pour restaurer ce patrimoine important de la cité. Les écoles concourent grandement à la qualité du futur des enfants et pourtant leur état et leur saturation nuisent à la qualité de l'enseignement. La démarche « école design » sera à nouveau utilisée en prenant largement en compte l'isolation thermique et sonore des bâtiments.

L'évaluation du nombre nécessaire de postes d'Atsem sera menée lors d'un état des lieux réalisé dès la mise en place de la nouvelle équipe. Une formation pédagogique sera dispensée à ces personnels pour permettre une meilleure prise en compte de la diversité des enfants et assurer une meilleure aide aux enseignant·e·s.

Les crédits scolaires seront réévalués. La mise en œuvre d'un « passeport éducatif » permettra de s'assurer que chaque enfant bénéficiera durant sa scolarité d'une prise en charge équitable de ce complément éducatif.

Le souci d'humaniser l'enseignement se déclinera en évitant des regroupements massifs d'élèves au détriment d'une prise en charge le plus possible individualisée.

Les déplacements des classes sur le réseau de transport en commun de l'agglomération bénéficieront de la gratuité des groupes scolaires. Les visites des musées accompagnées

par les éducateurs seront gratuites dans des créneaux horaires définis en concertation avec les responsables des musées.

La mise à l'abri des élèves sans domicile sera activement recherchée, et un programme de construction et de réhabilitation de logements d'accueil est prévu.

Les services des médiathèques seront revus et adaptés en fonction des impératifs des différentes parties prenantes. Le service de prêt-enseignant sera restauré.

Le principe de laïcité sera strictement respecté. Les écoles hors contrat ne seront pas soutenues financièrement par la mairie.

Une séance du conseil municipal sera régulièrement consacrée au suivi de la mise en œuvre des différentes mesures évoquées. Elle sera préparée en liaison avec toutes les parties prenantes chargées de son exécution.

En restant à votre disposition, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Secrétaire, l'expression de nos cordiales salutations.

Olivier Longeon
Tête de la liste Le temps de l'écologie